PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Préparation à l'habilitation électrique BR



À définir selon le parcours

Présentiel

Préparer les interventions générales en basse tension relevant du symbole BR, analyser les risques et travailler les procédures de prévention sur des situations techniques adaptées.

CADRE DE LA FORMATION

Programme sur demande

Dates, tarif et organisation précisés sur proposition.

Objectifs pédagogiques

01 Situer son rôle dans l'organisation des opérations électriques.

02 Choisir les mesures adaptées à l'opération confiée.

03 Appliquer les séquences de sécurité du parcours retenu.

04 Restituer les compétences et les limites observées.

Public concerné

Professionnels électriciens amenés à effectuer des interventions générales en basse tension dans le périmètre BR.

Prérequis

Disposer des compétences techniques d'électricien nécessaires aux interventions envisagées.

Opérations réellement confiées et conditions de santé applicables examinées avant le parcours.

Méthodes pédagogiques

Positionnement, apports ciblés et démonstrations commentées. Exercices progressifs, analyse de situations et retour du formateur.

Modalités et délais d'accès

Positionnement et dossier. Accès estimé sous 2 semaines après validation, selon disponibilités.

Tarif et organisation

Sur devis. Dates, horaires, lieux et effectif précisés avant inscription.

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé ; identité et profil transmis avant inscription.

Suivi de l'exécution

Émargement ou connexions, exercices, évaluations et bilan final.

Handicap et accessibilité

Adaptations à étudier avec le référent handicap. Contact PLURIEL ci-dessous.

Indicateurs de résultats

Satisfaction : 100 % (global PLURIEL).
Nombre de stagiaires : Prochainement.

PARLONS DE VOTRE PROJET

06 68 62 40 73 **contact@plurielformations.com**

15 rue Henri Sainte-Claire Déville, 60550 Verneuil-en-Halatte

PLURIEL - SIRET 85304237200039 - TVA FR87853042372

Préparation à l'habilitation électrique BR

Apports ciblés sur le risque électrique, analyse des opérations et pratique encadrée sur équipements pédagogiques ; répartition fixée après positionnement.

01 Délimiter les interventions BR

- Symbole BR, domaine basse tension et limites d'intervention.
- Relations avec l'employeur et les autres intervenants.
- Documents et informations nécessaires avant l'opération.

MISE EN PRATIQUE

Classer des demandes d'intervention et relever celles qui sortent du rôle BR.

02 Analyser les risques et préparer les protections

- Dangers électriques et environnement de l'installation.
- Protections, matériel et moyens de vérification.
- Préparation, conditions d'arrêt et communication.

MISE EN PRATIQUE

Préparer un dossier d'intervention sur une installation pédagogique.

03 Mettre en pratique les procédures

- Procédures correspondant aux opérations BR et à leurs limites.
- Contrôle des matériels, mise en sécurité et vérifications prévues.
- Remise en état et restitution à l'issue d'une intervention.

MISE EN PRATIQUE

Réaliser les exercices autorisés sur un équipement pédagogique sous encadrement.

04 Évaluer les acquis et préparer la décision de l'employeur

- Questionnement théorique et situations pratiques.
- Analyse d'un écart et traitement d'une demande imprévue.
- Avis après formation et décision d'habilitation de l'employeur.

MISE EN PRATIQUE

Présenter un compte rendu d'intervention et expliciter les conditions de reprise.

Matériel et conditions de pratique

- Installation pédagogique adaptée au BR, matériel de vérification et protections correspondant aux exercices.
- Notices, schémas et documents de préparation des opérations.

Documents de fin de formation

- Bilan de formation et avis dans le périmètre évalué, selon les modalités contractualisées.
- Le titre d'habilitation est délivré par l'employeur ; il n'est pas remis automatiquement par l'organisme de formation.
- Attestation de compétences et certificat de réalisation selon la participation et les évaluations.

Positionnement initial

- Évaluation des compétences techniques et des opérations envisagées ; aucun titre antérieur n'est présumé.

Évaluation finale

- Évaluations théoriques et pratiques et bilan dans le périmètre BR retenu.

Critères d'acquisition

- Compréhension des limites BR.
- Analyse du risque.
- Respect des procédures.
- Arrêt et compte rendu en cas d'écart.